

sident du sénat, et M. Grévy, président de la chambre des députés.

Les deux questions qui préoccupent le plus vivement les esprits sont celles de l'amnistie pour les condamnés de la Commune, et celle de la loi de l'enseignement supérieur. On ne rapporterait pas cette loi comme le veulent les intransigeants ; on se contenterait de la modifier.

L'épiscopat français a bien fait de se hâter d'organiser ses universités, qui, ayant déjà à leur tête un grand nombre d'hommes éminents dans les sciences et dans les lettres, se feront respecter quand-même. Parmi ces hommes se trouve M. Auguste Nisard, qui publiait l'année dernière, dans le *Correspondant*, une admirable série d'articles sur le latin de l'imitation de Jésus-Christ, articles qui ont été en partie reproduits par notre *Journal de l'Instruction Publique* (1).

M. Nisard a été nommé doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Paris. Il est né en 1805 et est l'aîné de Charles Nisard, auteur d'un grand nombre de curieux ouvrages, et de Désiré Nisard, sénateur sous l'empire, directeur de l'école normale, supérieure, et l'un des quarante.

Il vient de se faire encore une brèche parmi les immortels. M. de Carné, qui remplaça M. Biot en 1863, est mort à l'âge de 72 ans. Son élection fit alors beaucoup de bruit, il avait pour concurrent M. Littré, qui, on le sait, força depuis les portes de ce sanctuaire littéraire, ce qui provoqua la démission de Mgr. Dupanloup, démission qui ne pouvait être et ne fut pas acceptée. Homme politique, publiciste et littérateur, M. de Carné était connu par de nombreux ouvrages et surtout par une collaboration très-assidue à un grand nombre de revues et de journaux.

Le journalisme français vient aussi de perdre son doyen, M. de Laurentie, directeur de l'*Union*, journal catholique et légitimiste. M. de Laurentie était né le 21 janvier 1793, le jour même de l'exécution de Louis XVI. Il a publié un grand nombre d'ouvrages historiques et politiques. Inébranlable dans ses convictions religieuses et politiques, il sut se concilier l'estime et même l'amitié de ses adversaires, et les journaux de tous les partis font son éloge, ce qui est remarquable dans un temps où le précepte, *nil de mortuis nisi bonum*, semble avoir perdu beaucoup de son autorité. La nécrologie littéraire s'est aussi occupée dernièrement de l'abbé Cazalès, dont la carrière a été bien étrange et qui avait un caractère aimable et singulier, que M. Louis Veillot a peint d'une manière charmante dans l'article qu'il lui a consacré. D'une abnégation et d'une insouciance sans pareilles pour tout ce qui le concernait, ce digne homme était tout de feu pour les intérêts des autres. *Rara avis* dans notre siècle !

Né en 1804, et fils de Jacques de Cazalès, membre de la première constituante, Edmond de Cazalès abandonna, en 1829, les fonctions de juge-auditeur à Provins pour se consacrer à l'étude des questions religieuses ; il écrivit dans plusieurs revues. En 1825, il était professeur à l'université de Louvain. Deux ans plus tard, il embrassait l'état ecclésiastique et fut successivement directeur des séminaires de Nîmes et de Montauban ; il fut aussi vicaire général dans ce dernier endroit. En 1848, il fut élu représentant du peuple et fut réélu à l'Assemblée législative. C'est lui qui a fait connaître en France les ouvrages de la Sœur Emmerich ; il a traduit de l'allemand de Clément Brentano : *La douloureuse Passion* et la *Vie de la Ste. Vierge*. Quelques phrases extraites de la préface de ce premier ouvrage feront voir le caractère franc et sans détours de l'abbé Cazalès :

Certes, nous croyons, dit-il, à la bonne foi parfaite de M. Clément Brentano, parce que nous le connaissons et que nous l'aimons. D'ailleurs, sa piété exemplaire, sa vie séparée du monde où il ne tiendrait qu'à lui d'être entouré d'hommages, sont une garantie pour tout esprit impartial. Tel poème qu'il pourrait publier, s'il le voulait, le placerait définitivement à la tête des poètes de l'Allemagne, tandis que la position de secrétaire d'une pauvre visionnaire ne lui a guère

(1) M. Auguste Nisard publie maintenant dans la même revue une autre série d'articles, non moins remarquables : "Anciens et nouveaux serviteurs."

valu que des railleries. Nous n'entendons point affirmer néanmoins qu'en mettant aux entretiens de la sœur Emmerich l'ordre et la suite qui n'y étaient pas, qu'en y ajoutant son style, il n'ait pu, comme à son insu, arranger, expliquer, embellir. Il n'y avait rien là qui altérât le fond du récit original ; rien qui inculpât la sincérité de la religieuse ni celle de l'écrivain.

Les révélations de la Sœur Emmerich prennent un nouvel intérêt au moment de la mort—imminente d'après les dernières nouvelles—de la célèbre extatique et stigmatisée Louise Lateau, dont l'existence si extraordinaire est le sujet d'une vive polémique religieuse et scientifique en Belgique et en France.

Les faits de cette nature se multiplient d'une manière toute providentielle dans notre époque, où la société menace d'être envahie par le matérialisme et bouleversée par les convulsions politiques. P. C.

Québec, 20 mars 1876.

NOS GRAVURES

Le Temple des Singes à Bénarès.— La visite du Prince de Galles à Bénarès nous donne l'occasion d'offrir à nos lecteurs la vue intérieure d'un des temples les plus bizarres de la ville sainte. Il s'agit du sanctuaire de la déesse *Durga*, surnommé par les Européens le temple des singes. Ce temple, soutenu par des colonnes d'une très-belle architecture, est, en effet, spécialement destiné au culte du dieu-singe. Plus de six cents quadrumanes sont élevés dans ce palais et les Hindous leur prodiguent les plus grands égards et une nourriture qu'ils se refusent à eux-mêmes. Le prince de Galles a visité ce sanctuaire situé dans un des faubourgs de Bénarès. C'est un spectacle très curieux que celui de cette population grimaçante accourant au-devant des étrangers en exécutant mille gambades et cabrioles. Ces singes sont très-bien apprivoisés et viennent prendre leur nourriture dans les mains des visiteurs qui ne manquent jamais d'apporter des fruits ou des sucreries. Cependant, bien qu'ils soient sacrés, la paix ne règne pas toujours parmi eux et les plus forts prennent souvent la part du lion. Les Brahmines sont chargés de la surveillance de ces quadrumanes ; toutefois ils sont élevés dans la plus grande liberté et peuvent sortir du temple. Les routes voisines en sont couvertes, les jardins infestés, et, comme ils sont assez enclins à la méchanceté, ils ne se gênent pas, de temps à autre, pour lapider les passants ou les dépouiller de leur turban. Mais on se garderait bien de les molester par crainte de la vengeance populaire non moins que de la colère divine. On sait à quel point les Hindous respectent la vie animale, même chez les êtres les plus malfaisants ; ils vénèrent particulièrement les singes qui, d'après leurs légendes, ont vaillamment combattu avec eux dans la guerre de Ceylan. Nul n'ose s'opposer à leurs rapines, car dans le corps d'un singe il y a toujours, selon les Brahmines, l'âme d'un parent ou d'un ami.

Le Tigre Royal du Bengale.— Ce superbe animal, le roi des forêts asiatiques, se plaît dans les fourrés des provinces au nord-ouest de l'Inde. Notre gravure le représente chez lui, se reposant après la chasse. On voit, gisant sur le sol en arrière de sa majesté, la proie qu'il a terrassée. Quand il est pressé par la faim, le tigre sort de sa sombre retraite, et ravage les alentours. Homme ou bête fauve, bœuf ou brebis, tout lui est égal. On ne se fait pas d'idée du nombre de vies humaines que ravit le tigre tous les ans.

En 1869, une seule tigresse tua 127 personnes, et se rendit maîtresse du chemin public pendant plusieurs semaines. Ailleurs, treize villages furent abandonnés, et une superficie de 250 milles carrés enlevés à la culture, par suite de la destruction opérée par une seule tigresse. D'après les rapports du gouvernement anglais, dans les six années qui ont précédé 1867, 4218 vies furent perdues par les attaques du tigre.

Le tigre n'est qu'un immense chat. La férocité et la soif de sang atteignent leur plus haut degré dans cet animal, qui se

plaît à tourmenter sa proie, tout comme un chat joue avec une souris.

On le verra gambader autour d'un buffle, jouissant de la terreur qu'il lui inspire ; et quand ce dernier, poussé au désespoir, se précipite sur son ennemi pour le percer de ses cornes, le tigre d'un bond léger saute par-dessus le buffle, et recommence de l'autre côté ses gambades. Enfin, comme si l'exercice lui avait aiguisé l'appétit, il s'élance sur sa proie, lui brise le crâne d'un coup de sa patte redoutable, et commence son repas sanglant. Le tigre n'a pas naturellement le goût de la chair humaine, mais il l'acquiert facilement. D'abord il semble partager la crainte que ressentent tous les animaux en présence de l'homme. Mais s'il est attaqué, et surtout si une tigresse veut protéger ses petits d'une attaque réelle ou imaginaire, la peur disparaît et fait place à une fureur que le sang humain seul assouvit. Quand un tigre a une fois vaincu et dévoré un homme, il cherche querelle à toute sa race, et lui fait une guerre acharnée. Un chasseur de tigre est le bienvenu aux Indes ; car les naturels du pays ne tuent jamais le tigre, le considérant comme un être sacré. Et quoique les chasseurs européens ont ordinairement du succès dans leurs expéditions contre le tigre, plusieurs tous les ans paient de leur vie le plaisir et l'excitation de cette chasse royale. G. E. D.

ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL

Les directeurs de cette belle institution, qui donne une si excellente éducation pratique à plusieurs centaines de jeunes gens, ont favorisé les parents des élèves, le 21, et le public le 23 mars, en les conviant à une séance dramatique et musicale. Les élèves ont fait preuve des soins et de la bonne méthode que leurs professeurs apportent à l'enseignement. Leur diction en général est distincte, même élégante, et quelques-uns s'élèvent à la hauteur de l'éloquence dramatique.

La pièce qu'ils ont jouée : "Le Double Triomphe," est écrite en anglais. La paternité en revient au Rév. A. J. O'Reilly, D.D. C'est une pièce très-difficile pour des enfants, et cependant les acteurs s'en sont très-bien tirés. Les rôles étaient répartis comme suit :

Placidus, Général Romain...	Georges Desbarats
Imogen, { Fils de Placidus }	Win. Desbarats
Farfax, { }	Ed. Desbarats
Rufus, Capitaine des gardes...	Peter McCaffrey
Félix, Pape...	James Monk
Adrias, Diacre...	Daniel Kearns
Trajan, Empereur...	John Ostell
Adrian, Empereur...	Thomas Mikell
Calphurnius, Grand Prêtre du Capitole...	Francis Bruskey
Proculus, Gouverneur des Gaules...	F. P. Hackett
Epicurus, Directeur des bains...	James Tansey
Sintulus, Tribun militaire...	Henry Waddell
Metellus, Père de Placidus...	James McCarthy
Sylvius, un esclave...	Alexander Boyd
Courrier...	Gardes, Soldats, Licteurs, &c.

Il est impossible de signaler le mérite, quand tous s'acquittent bien de leurs rôles. Chaque personnage était nécessaire à l'action complète et chaque élève prononçait sa partie comme si de lui seul eut dépendu le succès de la pièce. Les costumes étaient très-complets et conformes à la tradition. Les cuirasses argentées, les casques de bronze, le manteau romain, tout y était. Les décors avaient été faits pour la circonstance par le professeur de dessin à l'Académie, M. Bouchou, et lui faisaient honneur. Le rideau d'entre-actes, représentant Jérusalem du temps de Salomon, est un véritable chef-d'œuvre. Dans le dernier tableau de la pièce, le Martyre de Placidus, les acteurs furent aussi groupés et placés par M. Bouchou, et nous n'avons jamais vu de plus beau spectacle. Dans les entr'actes, les élèves, sous la direction de M. Bouchou et de M. Saucier, exécutèrent des morceaux de musique avec grand succès, les solos de flûte des jeunes Murphy étant surtout applaudis. Avant le tableau final, M. le principal Archambault fit la distribution des diplômes à douze élèves gradués. L'auditoire qui comblait la jolie salle académique se retira reconnaissant du plaisir qu'on lui avait

procuré, et fier de l'institution qui promet tant pour l'avenir de la jeunesse canadienne. G. E. D.

NOTRE PRIME

Avant que ce journal ne paraisse, plusieurs de nos abonnés auront reçu leur Prime. A ceux qui y ont droit et ne l'ont pas encore reçue, nous disons : Patientez un peu. La distribution de ces gravures se fait avec grand soin, et si nos abonnés veulent les recevoir en bon état, ils ne devront pas se plaindre du temps que nous prenons à servir notre longue liste de bons payeurs. Nous rappelons ici les conditions : pour avoir droit à la Prime, il faut avoir payé tout arrérage, et au moins six mois de l'année courante. Les nouveaux abonnés devront avoir payé d'avance un an d'abonnement.

Maintenant, un mot de cette jolie gravure. Le titre en est : *SAINTÉ FAMILLE*, dite la *PERLE* de RAPHAËL ; d'après le tableau original qui est au musée royal de Madrid.

L'Enfant Jésus en est la figure centrale. Foulant d'un pied l'oreiller de son berceau, et reposant l'autre sur le genou de sa mère, il lève vers elle son doux visage, encadré de cheveux blonds et bouclés, et lui montre avec un sourire de joie son petit cousin Jean-Baptiste, qui lui apporte de beaux fruits plein son tablier. Les traits de la sainte Vierge sont d'une merveilleuse beauté, et les plis de sa robe sont disposés et travaillés avec un art infini. La divine mère retient d'une main son enfant béni, et de l'autre bras elle entoure le cou de sainte Anne, assise près d'elle. En arrière, dans la distance, on voit saint Joseph qui paraît travailler dans le jardin, car il tient une bêche à la main. Le détail de feuilles et fleurs dans le premier plan ; les édifices de Nazareth dans la distance, éclairés par les rayons obliques du soleil couchant ; les sombres rochers qui remplissent l'intervalle, sont autant d'auxiliaires qui mettent en relief les figures du magnifique groupe, dont la composition a valu à ce tableau le fier titre de la "Perle de Raphaël."

Les tons de la gravure sont doux et veloutés, et l'impression est faite sur un beau papier velin-crémé, qui fait ressortir le dessin dans ses plus petits détails. Cette Prime est digne d'être encadrée, et sera un ornement dans les maisons les plus distinguées. G. E. D.

CORRESPONDANCE

Montréal, 20 mars 1876.

M. L'ÉDITEUR,

Dans vos appréciations des monuments de Philadelphie, que vous publiez dans *L'Opinion Publique* du 16 mars dernier, vous parliez d'Etienne Girard, qui a doté Philadelphie du magnifique collège qui porte son nom, comme d'un excellent citoyen. Si mes informations sont exactes, je ne puis considérer comme un excellent citoyen l'homme qui ne croit pas en Dieu ; l'Etat qui a accepté ce legs avec les stipulations que lui a prescrites cet homme riche et excentrique, donne une petite idée de sa moralité.

Voici ce qu'exprime une clause de cette dotation : "Le nom de Dieu ne sera jamais prononcé dans ce collège, et il ne sera jamais permis à aucun ministre, à quelque religion qu'il appartienne, de mettre le pied dans cet établissement, pas même pour le visiter."

Je désire que mes informations soient erronées pour la mémoire de feu Etienne Girard et pour l'honneur de la République voisine.

J'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

J. W. MOUNT, M. D.

[Les remarques de notre correspondant sont parfaitement justes, et nous croyons avoir déjà entendu parler de cette condition extraordinaire imposée par Etienne Girard à sa dotation. Quand nous disions qu'il était un excellent citoyen, nous n'envisagions que ses actions extérieures, et nullement son caractère d'athée, qui ne peut être approuvé de personne.—NOTE. EDIT.]